

Les subsides

Le ministre oublie une chose: les effets négatifs à court terme auxquels nous nous exposons en poursuivant cet objectif de 1990, et, bien franchement, ce sont ces répercussions qui m'inquiètent. Si j'avais l'assurance que ces effets négatifs seraient en grande partie contrebalancés par une politique d'indemnisation, nous de ce côté-ci de la Chambre et les Canadiens en général accepterions mieux le relèvement des prix au niveau international, mais on ne nous a guère donné de détails à cet effet. Nous avons une certaine assurance qu'il y aura des mesures fiscales et une indemnisation régionale. C'était mon premier point. Si le ministre peut élaborer sur ces mesures compensatoires, nous donner peut-être un chiffre global selon diverses possibilités, je crois que cela faciliterait le débat de cet après-midi.

Revenons un instant aux objectifs proposés par le gouvernement dans son exposé sur l'étape initiale d'une stratégie énergétique nationale. Ils sont trois, nettement précisés: l'autarcie énergétique, la dépendance sur le secteur privé du marché, et un accroissement de la propriété et de la participation canadiennes.

Si nous nous orientons, je l'ai déjà dit, trop rapidement vers le prix mondial, et il semble qu'on songe à une hausse de \$4 d'ici 1983, ou 1986, il en coûtera, ne nous leurrons pas à cet égard, au Canadien moyen, seulement pour chauffer sa maison et conduire sa voiture, \$700 de plus par année. Cela, bien sûr, nous donne une idée du cycle d'inflation dans lequel nous allons nous engager, compte tenu du fait que celle-ci frise déjà les 10 p. 100. Nous haussons le prix de l'énergie trop rapidement et fonçons vers une inflation encore plus aiguë. Cette inflation exercera à son tour des pressions sur les travailleurs qui demanderont des augmentations de salaires plus élevées pour combler l'écart créé dans leur revenu réel et ils attiseront à leur tour la flambée inflationniste.

Alors que le gouvernement prétend que les prix doivent augmenter si l'on veut accéder à l'autarcie, je pense qu'il doit reconnaître en toute honnêteté que, parallèlement, l'inflation va aussi s'accélérer et que ce phénomène aura des conséquences très graves pour ceux qui ont des revenus fixes et ceux dont les revenus sont arrêtés par une convention collective.

Je voudrais que le ministre ou un autre membre du cabinet fasse une déclaration sur les répercussions qu'aura cette hausse des prix sur l'inflation. Voilà pourquoi nous hésitons encore à dire: «Franchement, nous serions aussi bien d'avalier la couleur que le ministre veut nous faire avaler parce que nous nous inquiétons des effets néfastes qu'aura à court terme cette hausse des prix promulguée pour nous permettre d'accéder à l'autarcie».

Peut-être peut-on nous donner des garanties relativement aux effets néfastes que cela aura sur l'économie en termes d'inflation et de chômage parce que nous, du centre du Canada, savons qu'une hausse du prix de l'énergie se traduit par une baisse de compétitivité sur les marchés étrangers, par des difficultés pour les petites entreprises qui ne peuvent, comme les grandes, absorber les coûts que cela entraîne. Compte tenu de la politique d'augmentation du taux d'intérêt mise de l'avant par le gouvernement, il me semble que les petites entreprises doivent encaisser un double coup dur, à la fois à cause de la hausse des prix de l'énergie et du coût des investissements. Nous verrons sans nul doute un grand nombre de petites entreprises faire faillite d'ici un an ou deux à cause

de l'inflation. Cette situation engendre à son tour du chômage. Il y a donc les effets inflationnistes, le chômage et, troisièmement, le ralentissement de la croissance économique entraîné par l'inflation et le chômage; en effet, il y a des gens qui ne produisent plus de biens et de services, ne paient plus d'impôts parce qu'ils sont au chômage, et n'investissent pas à cause de la situation engendrée par le coût élevé de l'énergie.

L'économie, qui se trouve déjà dans un état précaire avant même le début de cette escalade des prix, va devoir supporter une hausse minimum de \$4 par an. Les spécialistes prévoient que cela réduira la croissance du PNB d'au moins un point de pourcentage. Notre économie se trouve déjà au bord de la récession et à mon avis cette politique va nous entraîner dans le précipice.

Je suis d'accord avec le ministre pour dire que c'est pratiquement la politique de l'autruche que de refuser toute hausse des prix de l'énergie; c'est pourquoi je dis ceci: pesons les conséquences négatives à court terme en fonction de l'objectif à long terme et demandons-nous si nous ne pouvons pas nous permettre, à cause des conséquences négatives, de reporter l'augmentation jusqu'au moment où l'économie commencera à se redresser grâce à la politique économique du gouvernement, pour commencer ensuite seulement à augmenter les prix.

J'admets que nous devons relever les prix de l'énergie afin de financer la recherche de nouvelles sources d'énergie, d'encourager la conservation et de favoriser le remplacement du pétrole par d'autres combustibles. Mais avant d'augmenter les prix, nous devons, je crois, nous demander s'il convient de partager, comme le gouvernement l'a proposé à la conférence, les revenus provenant de la hausse du prix de l'énergie.

● (1600)

Franchement, je m'inquiète au sujet de cette formule, que nous ne connaissons pas encore exactement. Mais selon toute probabilité elle va donner une augmentation certainement supérieure à \$2 le baril avec partage à 50 p. 100 entre l'État fédéral et les provinces. J'estime—que le ministre me reprenne si je me trompe—que les sociétés pétrolières tirent déjà suffisamment de bénéfices du prix actuel, qui est de \$13.75 le baril. Je pense que c'est son ministère qui a donné ces chiffres. Mais ceci dit, pourquoi faut-il—du moins à court terme—donner plus de bénéfices aux sociétés pétrolières privées sur les hausses futures de prix? D'après les services du ministre, si les sociétés pétrolières obtiennent l'augmentation—qui sera d'au moins \$2 et peut-être plus—elles ne sauront que faire des bénéfices, car elles ne pourront les réinvestir au fur et à mesure dans les travaux de développement énergétique. Il faudra donc qu'elles achètent d'autres entreprises non énergétiques.

Dans ces conditions, c'est-à-dire l'impossibilité pour les sociétés pétrolières d'utiliser ce cash flow, le fait que jusqu'ici les cinq plus importantes sociétés pétrolières canadiennes ont pu différer l'impôt fédéral—qui a atteint 1.5 milliard à un moment donné,—qu'Imperial Oil, Shell, Texaco et Gulf viennent d'enregistrer des bénéfices record de 880 millions pour 1979, ce qui représente 75 p. 100 de plus que l'année précédente, la conclusion logique est qu'il ne faut pas donner aux multinationales une tranche plus large des bénéfices des hausses futures de prix.